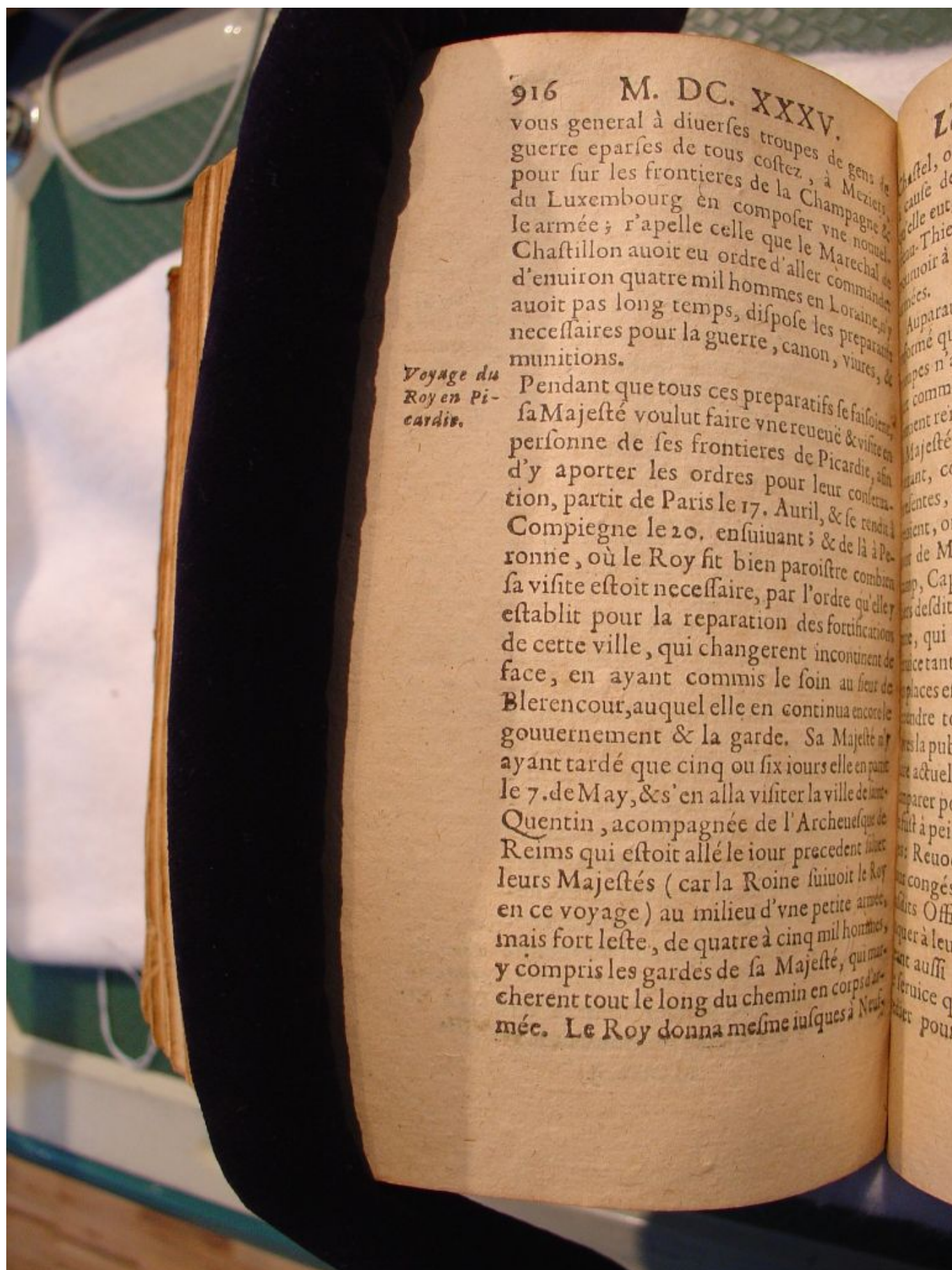


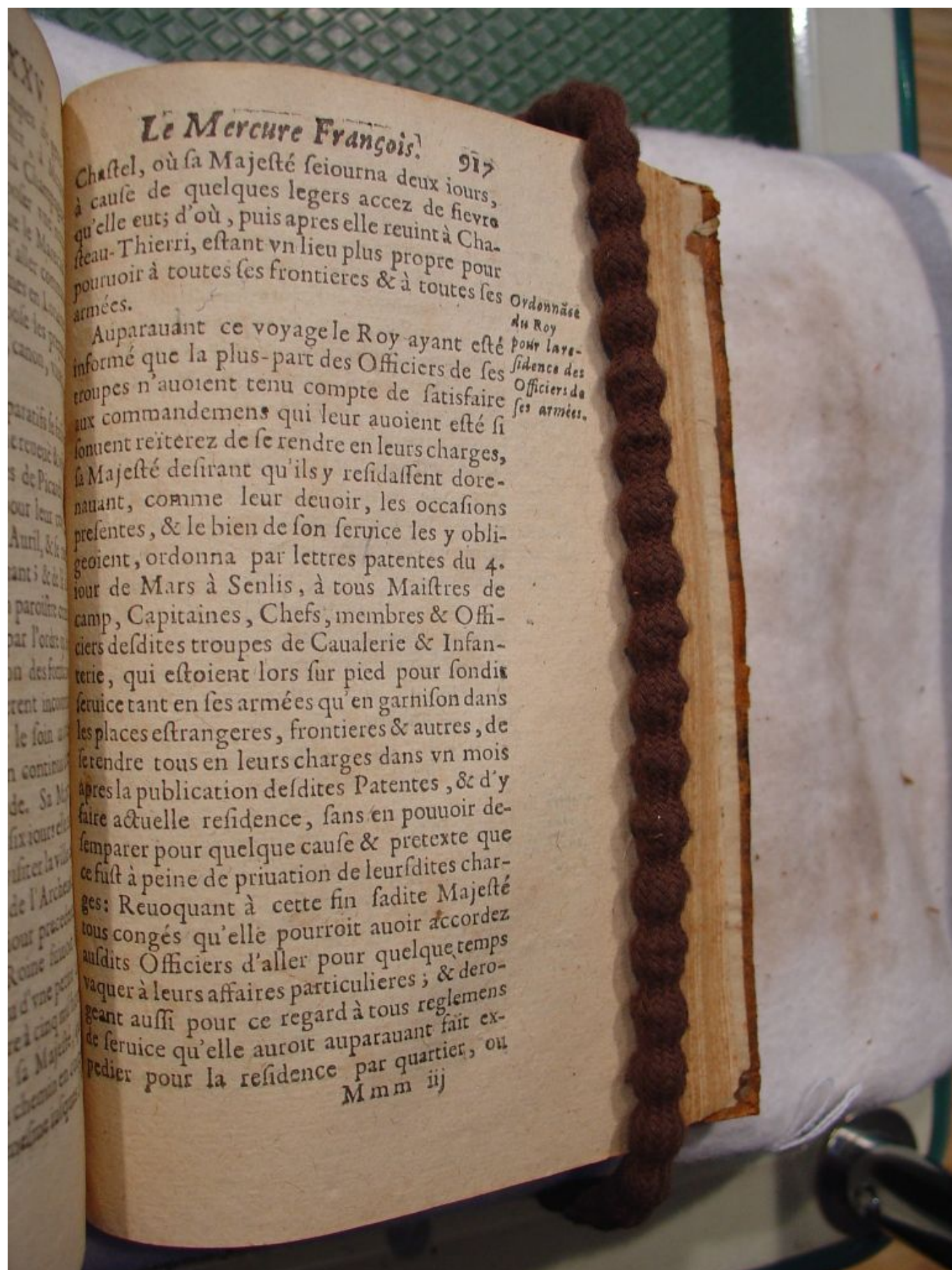
1635_0915.jpg



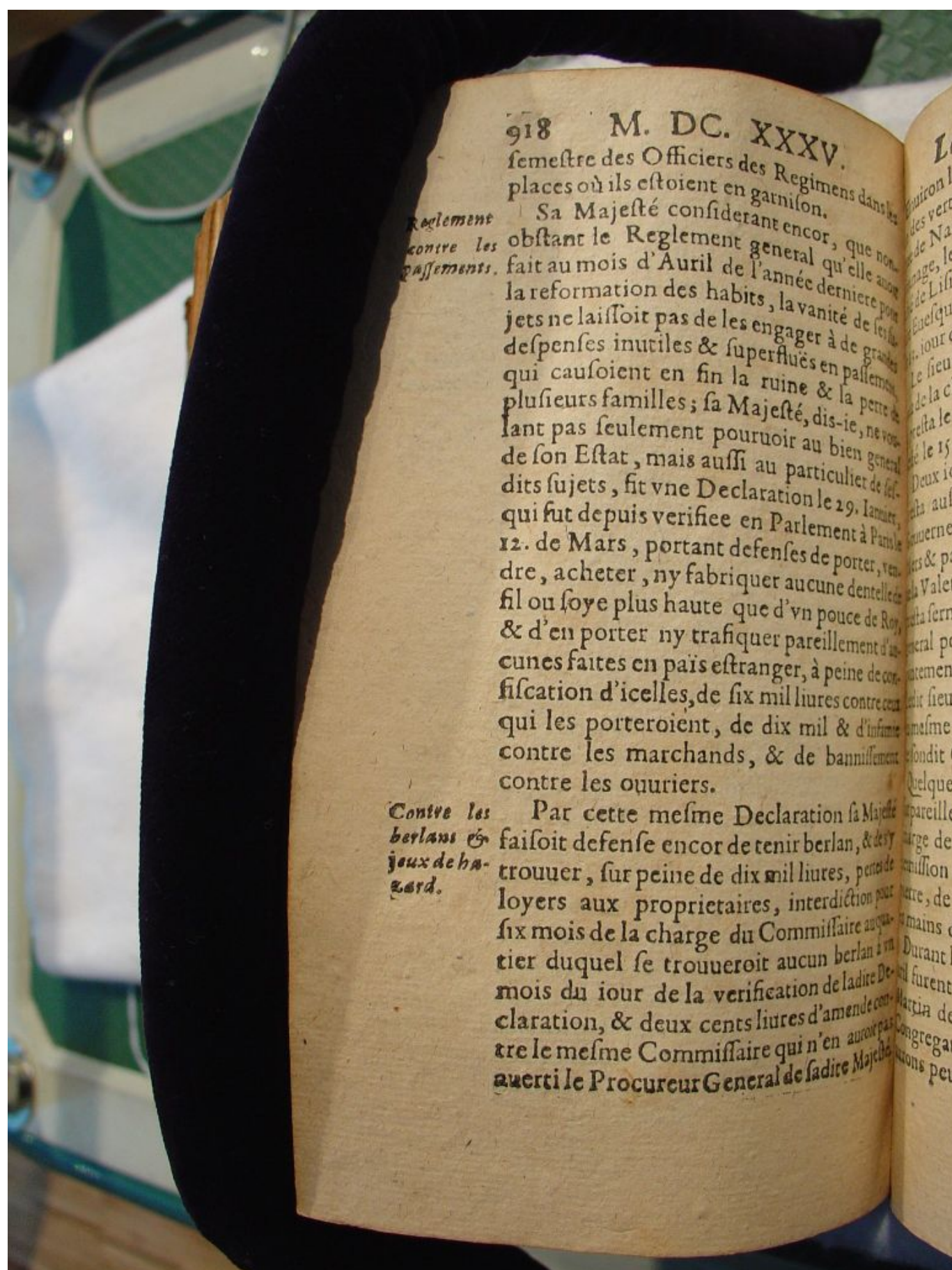
1635_0916.jpg



1635_0917.jpg



1635_0918.jpg



918 M. DC. XXXV.

semeſtre des Officiers des Regimens dans les places où ils eſtoient en garniſon.

Reglement
contre les
passemens.

Sa Maieſté conſiderant encor, que nonobſtant le Reglement general qu'elle auoit fait au mois d'Auril de l'année dernière pour la reformation des habits, la vanité de ſes ſujets ne laiſſoit pas de les engager à de grandes deſpenſes inutiles & ſuperflues en paſſemens qui cauſoient en fin la ruine & la perte de pluſieurs familles; ſa Maieſté, diſ-ie, ne voyant pas ſeulement pouruoir au bien general de ſon Eſtat, mais auſſi au particulier de ſes dits ſujets, fit vne Declaration le 29. Ianuier, 12. de Mars, portant deſenſes de porter, vendre, acheter, ny fabriquer aucune dentelle de fil ou ſoye plus haute que d'un pouce de Roy, & d'en porter ny trafiquer pareillement d'aucunes faites en païs eſtranger, à peine de confiscation d'icelles, de ſix mil liures contre ceux qui les porteroient, de dix mil & d'infinite contre les marchands, & de banniſſement contre les ouuriers.

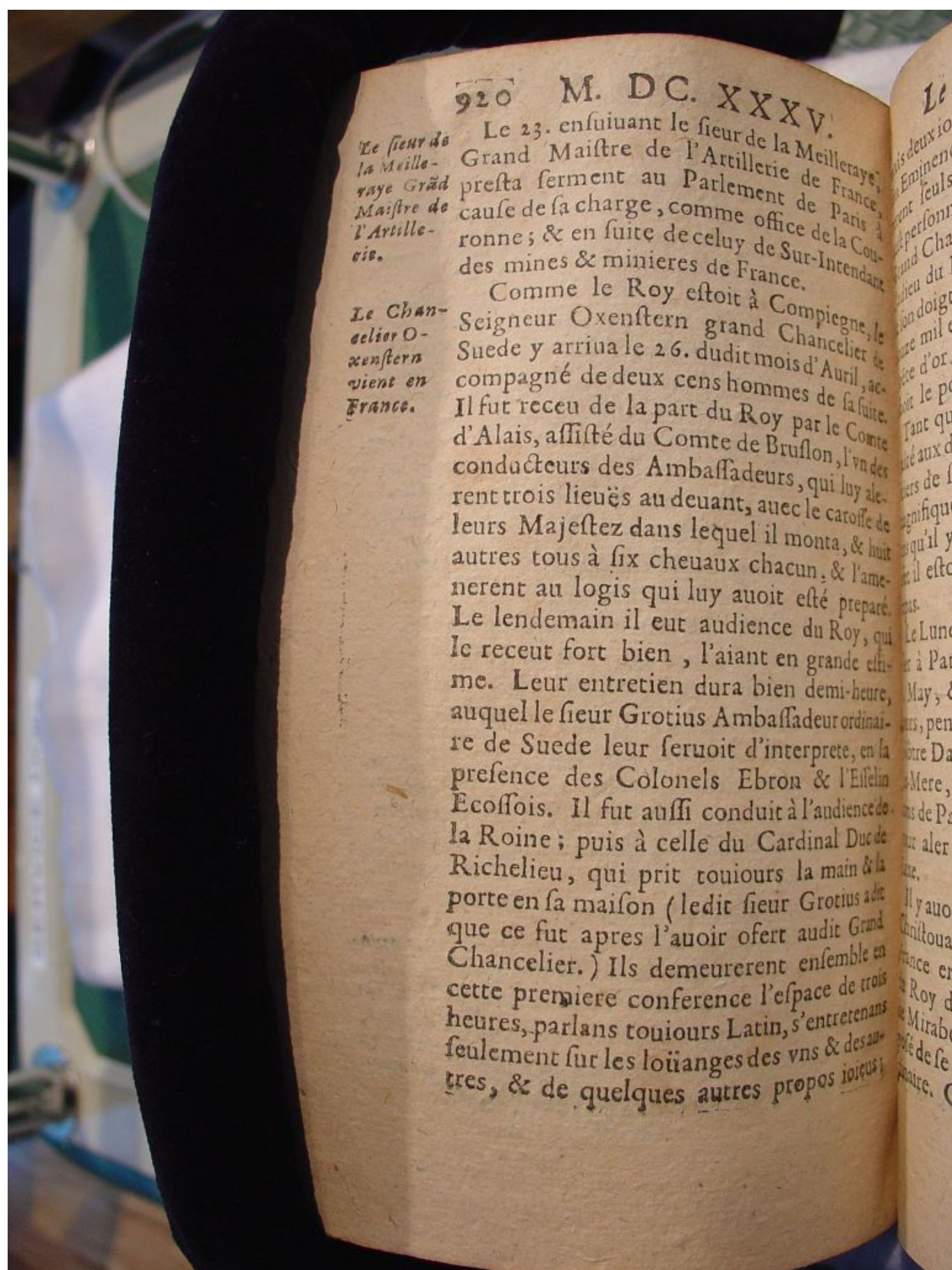
Contre les
berlans &
jeux de ha-
zard.

Par cette meſme Declaration ſa Maieſté faiſoit deſenſe encor de tenir berlan, & de y trouuer, ſur peine de dix mil liures, peſe de loyers aux propriétaires, interdiction pour ſix mois de la charge du Commiſſaire auquel tier duquel ſe trouueroit aucun berlan à un mois du iour de la verification de ladite Declaration, & deux cents liures d'amende contre le meſme Commiſſaire qui n'en auroit par auerti le Procureur General de ſadite Maieſté.

1635_0919.jpg



1635_0920.jpg



*Le sieur de
la Meille-
raye Grand
Maistre de
l'Artille-
rie.*

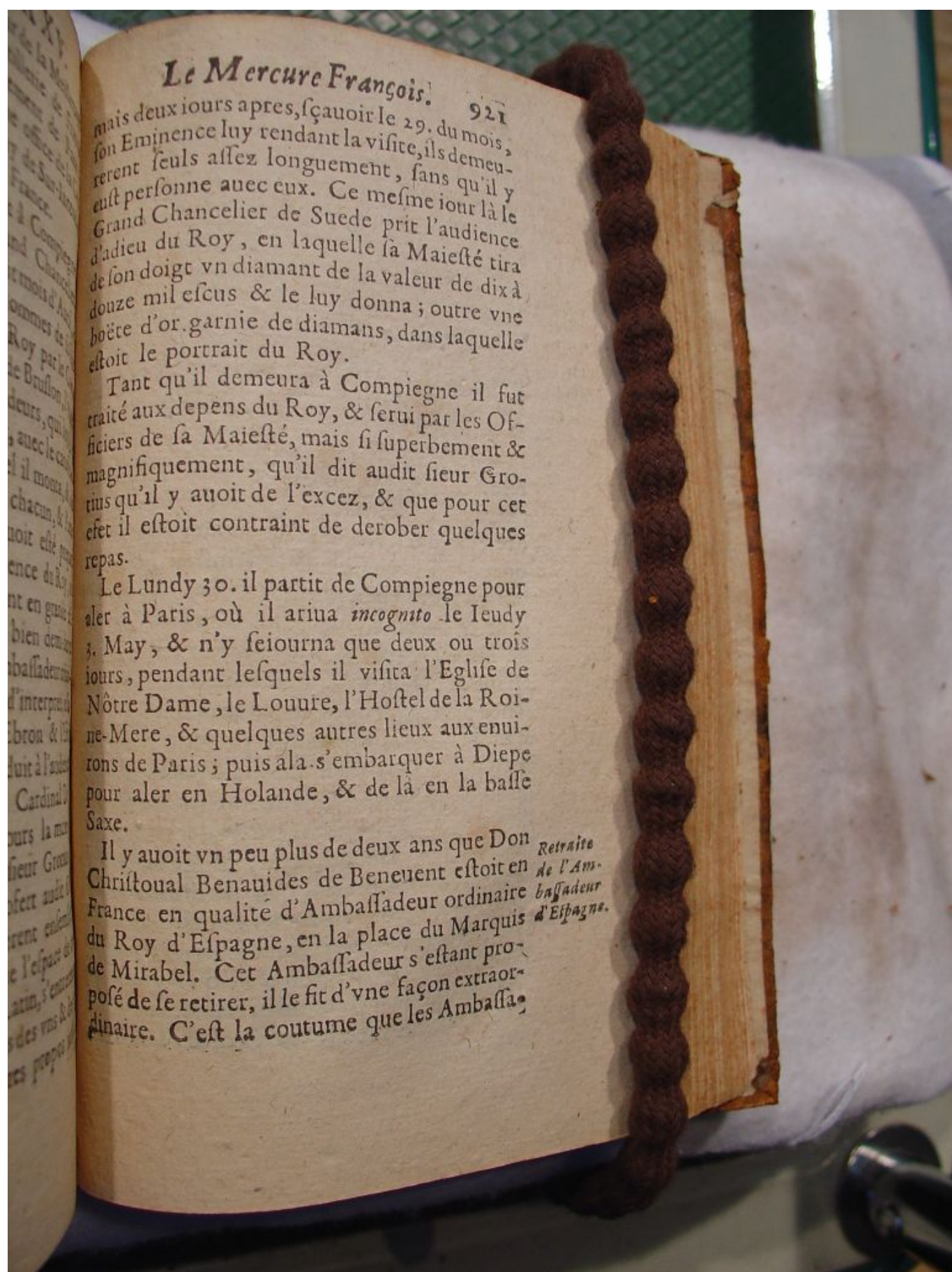
*Le Chan-
celier O-
xenstern
vient en
France.*

920 M. DC. XXXV.

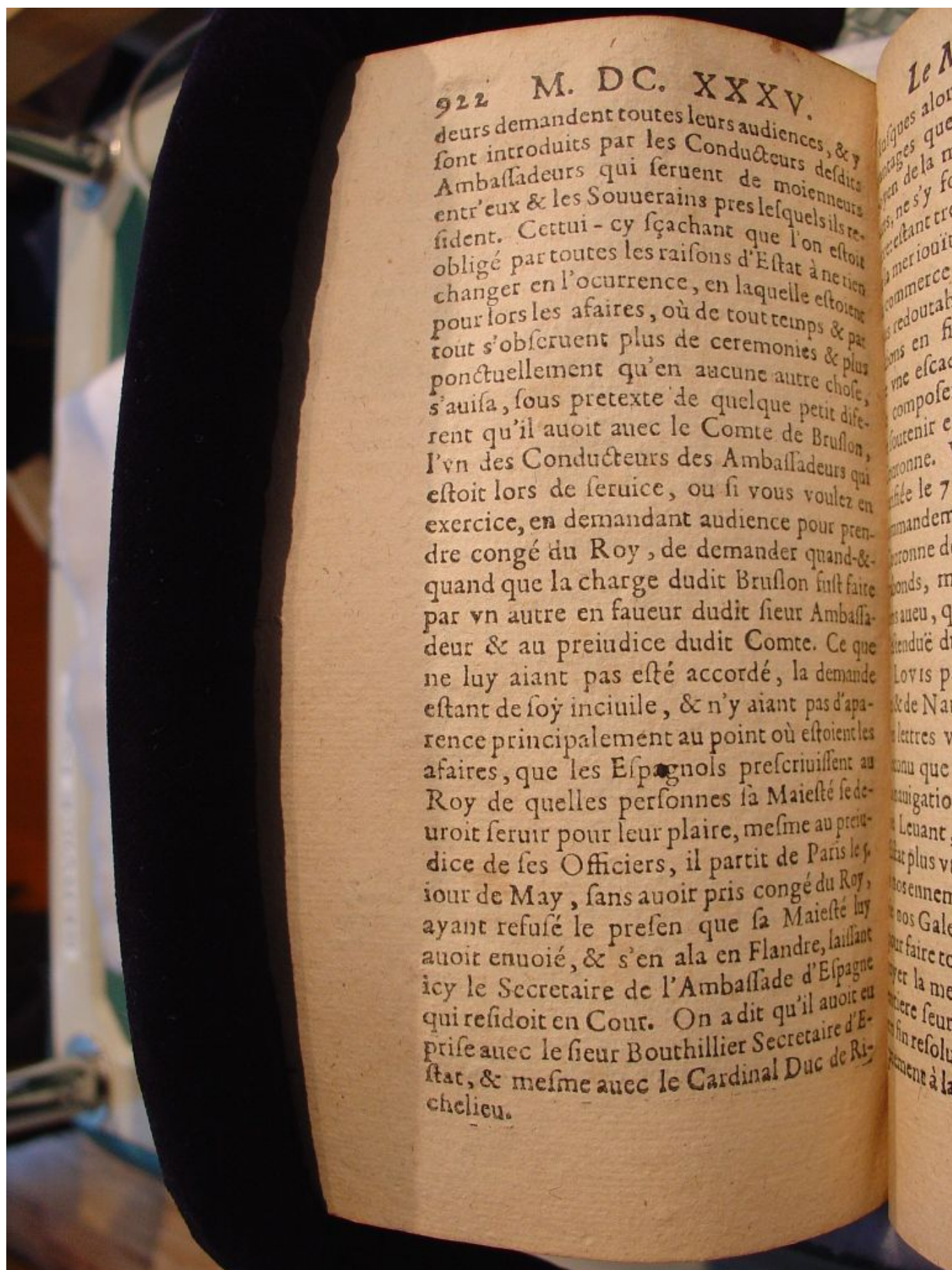
Le 23. ensuiuant le sieur de la Meilleraye, Grand Maistre de l'Artillerie de France, presta serment au Parlement de France, cause de sa charge, comme office de Paris, bonne; & en suite de celuy de Sur-Intendant des mines & minieres de France.

Comme le Roy estoit à Compiègne, le Seigneur Oxenstern grand Chancelier de Suede y arriua le 26. dudit mois d'Auril, accompagné de deux cens hommes de sa suite. Il fut receu de la part du Roy par le Comte d'Alais, assisté du Comte de Bruslon, l'un des conducteurs des Ambassadeurs, qui luy allerent trois lieues au deuant, avec le carosse de leurs Majestez dans lequel il monta, & huit autres tous à six cheuaux chacun, & l'amenèrent au logis qui luy auoit esté préparé. Le lendemain il eut audience du Roy, qui le receut fort bien, l'ayant en grande estime. Leur entretien dura bien demi-heure, auquel le sieur Grotius Ambassadeur ordinaire de Suede leur seruoit d'interprete, en la presence des Colonels Ebron & l'Eslelin Ecoissois. Il fut aussi conduit à l'audience de la Roine; puis à celle du Cardinal Duc de Richelieu, qui prit touiours la main & la porte en sa maison (ledit sieur Grotius adit que ce fut apres l'auoir ofert audit Grand Chancelier.) Ils demurerent ensemble en cette premiere conference l'espace de trois heures, parlans touiours Latin, s'entretenans seulement sur les loüanges des vns & des autres, & de quelques autres propos ioyeux.

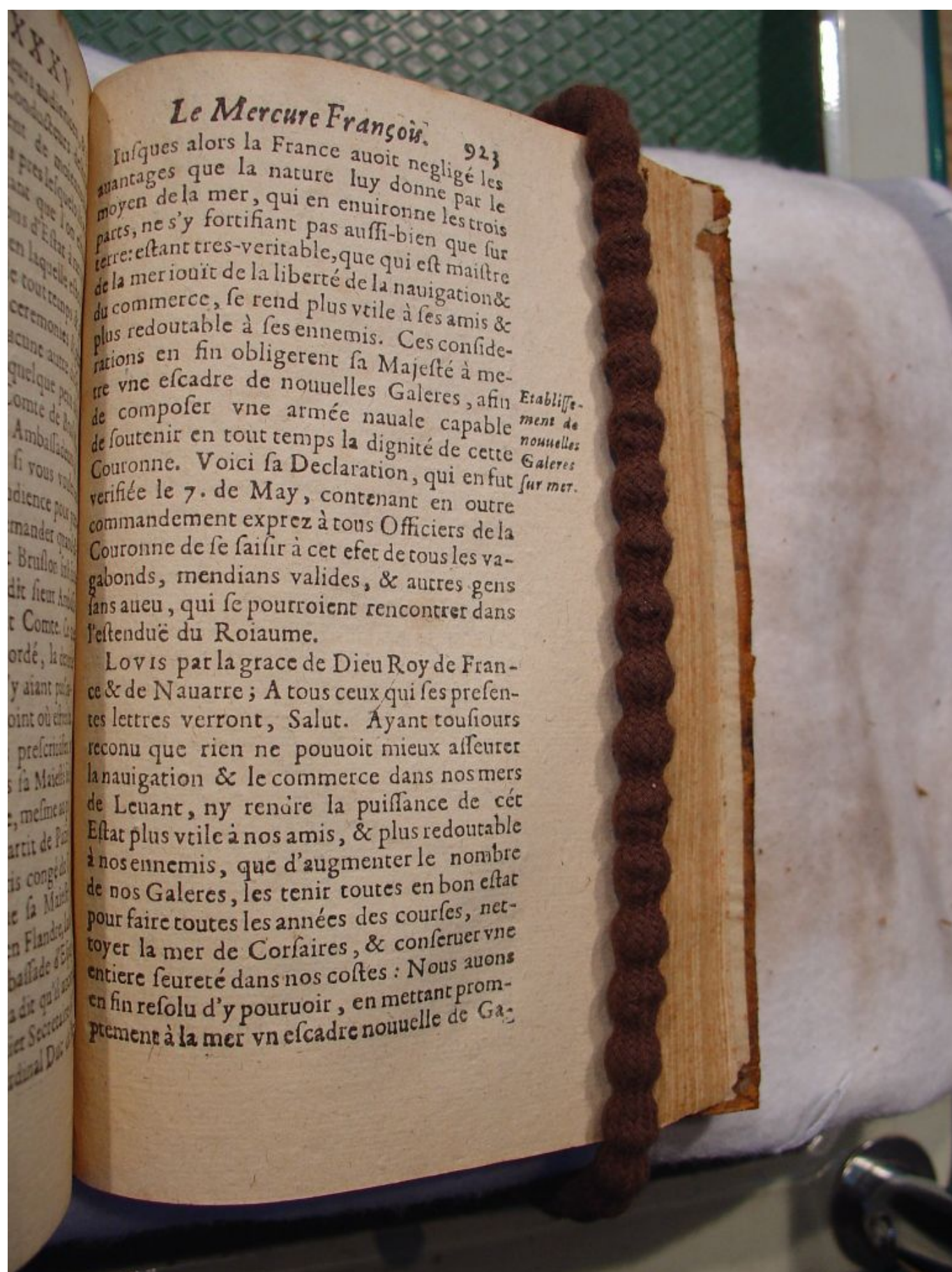
1635_0921.jpg



1635_0922.jpg



1635_0923.jpg



1635_0924.jpg

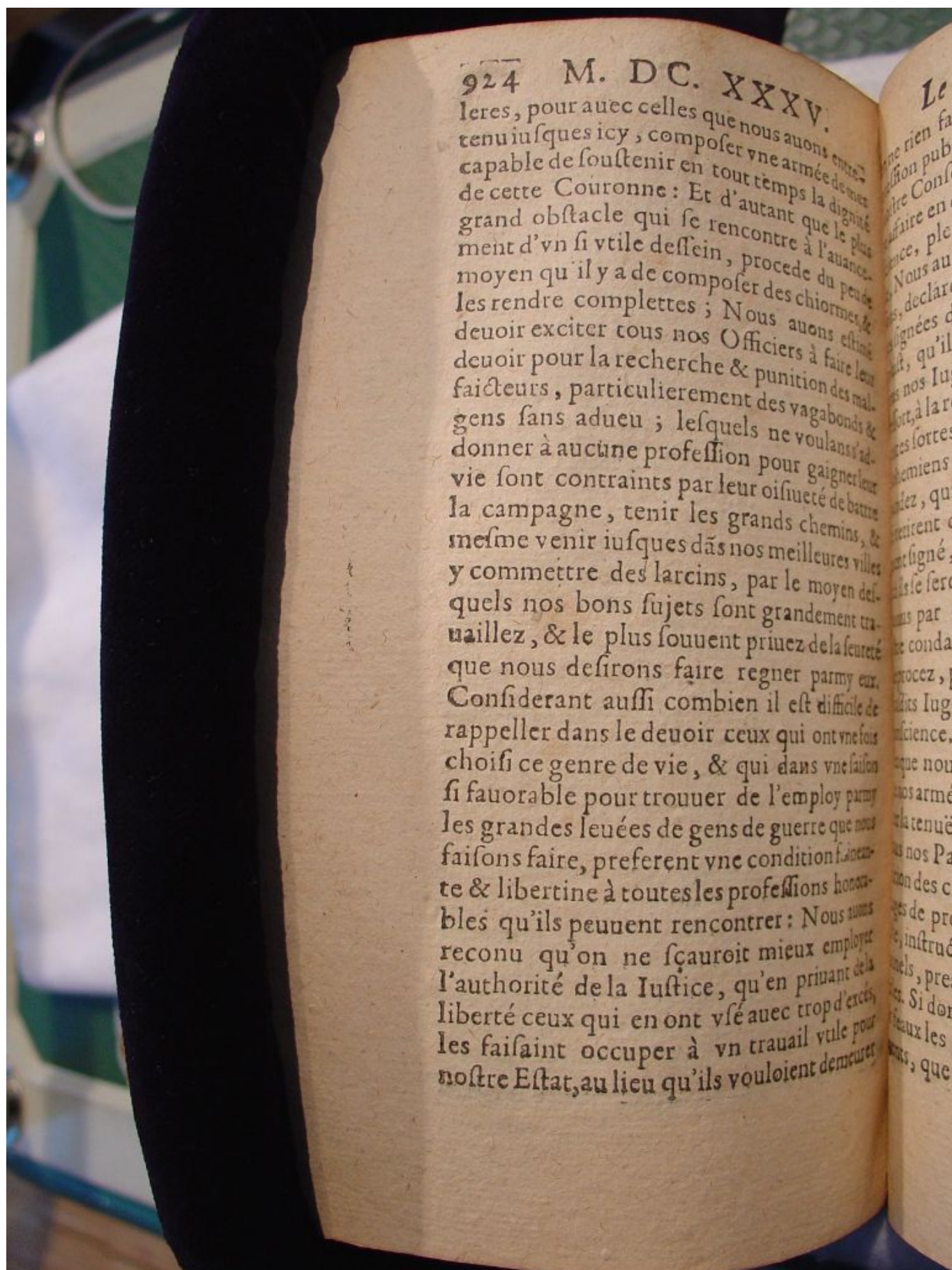


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan